

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2014

Président Monsieur Hubert SAUVAIN, Maire

Présents Tous les conseillers municipaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Fixe le montant de la location de la salle des fêtes pour l'année 2015 (Pas de changement sauf pour la location « vin d'honneur ») ; Montant de la caution fixé à 1 000 € pour la location de la salle des fêtes le 31 décembre ;
- Approuve la décision modificative du budget concernant les charges des élus et du personnel ;
- Approuve la décision modificative du budget suite à la dissolution du Syndicat de l'Ouche Moyenne et la réintégration de l'actif et du passif dans le budget communal ;
- Décide la réalisation de travaux d'isolation dans les combles (Mairie, école maternelle et logement 1 rue des écoles) subventionnés à 80 % par TOTAL Marketing Services dans le cadre de son plan d'action d'Economie d'Energie (1 000 € environ à la charge de la Commune) ;
- Décide de retenir le nom d'« Allée Philippe le Bon » pour le lotissement « GFA de la Liotte » ;
- Décide de demander une subvention à l'Etat au titre de la Dotation d'Equipements de Territoires Ruraux pour la réalisation de l'aire de jeux multi-sports ;

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part :

- D'un courrier de la Commune de Thorey en Plaine annonçant que leur conseil municipal a arrêté le projet du PLU le 18 septembre (Avis favorable est donné, assorti d'une remarque sur la « zone à urbaniser » située à proximité des limites de territoire de Rouvres en Plaine) ;
- De la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 9 janvier à 19 h ;
- De deux courriers de la Communauté de Communes (un faisant part du transfert de la compétence « Centre Social » de la commune de Genlis à la Communauté de Communes ; un autre faisant part de la mise en place d'un service d'accompagnement scolaire « CLAS » sur l'ensemble du territoire communautaire) ;
- D'un rendez-vous avec les services de la Préfecture concernant le PPRNI pour s'assurer du devenir de la digue ;
- De plaintes déposées en Mairie pour tapage nocturne pendant les vacances scolaires et les week-ends et de dégradations constatées régulièrement par les services municipaux sur les bâtiments communaux (salle des fêtes, écoles...) : tuiles cassées, crépis souillés, chéneaux abîmés, appliques extérieures cassées...

Monsieur Bernard PAUTET fait part de la nécessité d'installer un miroir (croisement rue de la Liotte-rue des Tanneries) carrefour sans visibilité ;

Madame Sylvie BOUBAULT fait part :

- o de la mise en place de la nouvelle équipe Conseil Municipal Jeunes et du résultat de leur première action « village propre » collecte de 200 litres d'ordures ;

Madame Sylvie LONGEPE fait le compte-rendu du conseil d'école ;

Monsieur Yves PAUTET fait part :

- o du repas des aînés qui aura lieu le 22 novembre,
- o du remplacement de la borne incendie située Place du monument,
- o de la mise en place d'un composteur dans le cimetière,
- Monsieur Claude VERDREAU fait part :
 - o De la dernière expertise des terrains de tennis suite à malfaçons ;
 - o De l'étude menée pour l'enfouissement des réseaux rue des Cent Journaux.

Le Maire,
Hubert SAUVAIN